
1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Désignation commerciale : COLLE SUPER EPOXY (COMPOSANT A)

1.2 Utilisation : collage.

1.3 Fournisseur : SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

Z.I. Le Fontanil Tél. 04 76 75 42 38
Rue du Pré Didier Fax. 04 76 56 14 49
38522 SAINT EGREVE Cédex

1.4 Renseignements en cas d'urgence (santé/sécurité) :

Centre Régional Anti-Poisons Lyon - Tél. 04.72.11.69.11

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

2.1 Nature chimique du produit : /

2.2 Description : Résine époxyde modifiée sur base bisphénol - A.

2.3 Composants contribuant aux dangers :

NOM	N° CAS ¹	%	Symbole	Phrase de Risques
PRODUIT DE REACTION : BISPHENOL-A-RESINE EPICHLORIDRINE AVEC UN POIDS MOLECULAIRE MOYEN DE < =700 N° CE : 500-033-5 Xi, R36/38 R43 N, R51 R53	25068-38-6	34-45 w-%	Xi, N	R36/38 R43 R51/53

¹Description selon les normes européennes

Dénomination du produit et indication de spécification sont conformes aux indications du fabricant/fournisseur.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux et la peau.

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Toxique pour les organismes de l'eau, peut, à long terme, être nocif pour les cours d'eau.

Contient des liants à base d'époxyde. Respecter les recommandations du fabricant.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 sur la peau :

Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer. Ne pas utiliser de solvants. Appliquer de la crème sur les parties touchées. Dans le cas d'irritation cutanée, consulter immédiatement un médecin.

4.2 sur les yeux :

Rincer abondamment avec de l'eau, paupières ouvertes, pendant 15 minutes.

Appeler un médecin.

4.3 en cas d'inhalation :

Amener la victime à l'air frais, hors de la zone de danger. Puis consulter immédiatement un médecin.

En cas de difficultés respiratoires : respiration artificielle.

En cas de perte de connaissance, transporter la victime, allongée sur le côté.

4.4 en cas d'ingestion :

Rincer la bouche, boire de l'eau, ne pas faire vomir, appeler immédiatement un médecin.

Recommandation générale :

Respecter les mesures de sécurité.

Enlever immédiatement les vêtements souillés.

En cas de malaise, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés :

Dioxyde de carbone, mousse, poudre sèche, brouillard d'eau.

5.2 Moyens d'extinction contre-indiqués :

Jet d'eau à grand débit.

5.3 Dangers particuliers d'incendie ou d'explosion :

Outre le dioxyde de carbone et le monoxyde de carbone, d'autres gaz ou vapeur toxiques peuvent apparaître en cas d'incendie.

5.4 Mesures particulières de protection :

Ne pas inhaler les gaz. Porter un appareil respiratoire autonome.

5.5 Autres recommandations :

Evacuer les cendres et l'eau contaminée conformément aux réglementations administratives locales. Ne pas évacuer par les canalisations ou les égouts.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles :

Respecter les prescriptions de sécurité (voir points 7 et 8). Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Veiller à la bonne ventilation des locaux. Interdire l'accès aux personnes non habilitées. Interdire l'accès aux personnes non-habilitées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans le sol, les égouts et les cours d'eau. En cas de contamination des fleuves, rivières ou cours d'eau, avertir les autorités locales.

6.3 Méthodes de nettoyage :

Ramasser avec une matière absorbante, voir point 8. Evacuer en respectant les consignes indiquées au point 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation :

ouvrir et manipuler le récipient avec précaution.

Refermer immédiatement après utilisation.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas respirer les vapeurs.

Veiller à la bonne ventilation des locaux, aspirer si nécessaire.

Eloigner de toute source d'ignition, ne pas fumer. Prendre des mesures contre la surcharge électrostatique.

7.3 Stockage :

Stocker le produit dans le récipient d'origine, dans un endroit frais, bien ventilé. Eviter les températures inf. à 5°C et sup. à 40°C. Ne pas mettre en contact avec des produits alimentaires, boissons ou fourrages.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Mesures d'ordres techniques : /

8.2 Valeurs limites pondérées de concentration en volume dans l'air :

CAS N°¹ Genre Valeurs Unité

NON CONNUS.

¹Désignation selon directives européennes

8.3 Equipements de protection individuelle :

Voies respiratoires :

Bien ventiler le local.

Protection respiratoire en cas de ventilation insuffisante : filtre de type A, couleur brune.

Mains :

Gants en caoutchouc ou en plastique.

En ce qui concerne les gants, respecter les recommandations du fabricant sur leur perméabilité, leur temps de rupture et leur utilisation spécifique sur le lieu de travail.

Yeux :

Lunettes de protection avec coques latérales, protection faciale.

Corps :

Vêtement de protection.

Mesures d'hygiène :

Avant toute manipulation se munir de tous les équipements de protection. Ne pas manger, boire ou fumer durant les travaux. Après manipulation, se laver les mains, ôter les vêtements souillés. Ne pas utiliser de solvants. Stocker les vêtements de travail séparément des vêtements de ville. Jeter les déchets dans des containers fermés.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Etat physique :

Aspect : visqueux Couleur : jaunâtre Odeur : faible, caractéristique.

9.2 Informations relatives à la sécurité :

température d'ébullition : >200 °C

Point d'éclair : >250 °C

Pression de la vapeur : 20 °C 0,01 hPa

Densité : 20 °C 1.16 g/cm³

Solubilité dans l'eau : insoluble.

AUTRES DONNEES

Les données physiques sont des valeurs approximatives et sont basées sur les composants significatifs en matière de sécurité.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Stabilité : /

10.2 Réactivité :

Matériaux à éviter :

Faire attention aux réactions exothermiques avec les durcisseurs. Matière à éviter : acides forts, bases fortes, oxydants forts.

Faire attention de l'inflammabilité du matériel.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

Décomposition thermique :

Aucune si les conditions de stockage et de manipulation sont respectées.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

LD 50, oral, rat : > 2000 mg/kg

Effet d'irritation primaire :

Le produit agit en irritant la peau et les yeux.

Le contact avec la peau peut entraîner une sensibilisation et des réactions cutanées allergiques.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ne pas rejeter les déchets dans les égouts, canalisations ou cours d'eau.

13. INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Elimination du produit : A effectuer conformément aux réglementations en vigueur dans un centre de collecte de déchets ou d'incinération approprié.

Clef de traitement des déchets n° / nom du traitement des déchets (EAK)

07 02 08 résidus d'autres réactions et distillations.

Les clefs de traitement des déchets susnommées ne sont que des recommandations conformes aux particularités régionales et d'autres clefs peuvent être utilisées.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RTMDR Transport terrestre

N° ONU : 3082

Matière dangereuse pour l'environnement, liquide n.a.g. (résine époxyde)

ADR/RID-GGVS/E : 9/III

ADN/ADNR Transport fluvial

ADN/ADNR : non réglementé

IMDG/GGVSee Transport maritime

N° ONU : 3082

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

IMDG/GGVSee : 9/III

EMS : F-a, S-f

Marine pollutant : /

ICAO/IATA Transport aérien :

N° ONU : 3082

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
ICAO/IATA-DGR : 9/III

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Contient : produit de réaction : bisphenol-A-résine épichloridrine avec un poids moléculaire moyen de ≤ 700 .

Etiquetage : Xi irritant
N dangereux pour l'environnement.

Phrases de risques (R) :

R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 : toxique pour les organismes de l'eau, peut, à long terme, avoir des effets nocifs pour les organismes de l'eau.

Phrases de sécurité (S):

S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 : à utiliser seulement dans des endroits bien aérés.
S61 : Eviter de laisser à l'air libre (voir les fiches de sécurité).
S29/56 : ne pas laisser pénétrer dans les canalisations, cette matière et son contenant provoquent des problème d'élimination.

"Contient des liaisons contenues dans l'époxyde. Respecter les consignes du fabricant."

Respecter les réglementations en ce qui concernent les limites d'utilisation, par exemple, les lois de protection du travail des enfants et les directives sur la protection du travail des femmes enceintes.

Classe de risques pour l'eau : 2 (classement propre sans test.)

Références diverses :

Pour le commerce des résines et des durcisseurs époxydes , respecter les prescriptions applicables comme par exemple la circulaire de BG chimie M 023 : "Résines polyester et époxydes."

16. AUTRES INFORMATIONS

R36/38 : irrite les yeux et la peau.
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R51/53 : toxique pour les organismes de l'eau, peut, à long terme, avoir des effets nocifs pour les organismes de l'eau.
R51 : toxique pour les organismes de l'eau.
R53 : peut, à long terme, avoir des

effets nocifs pour les organismes de l'eau.

Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra, sous sa seule responsabilité, les précautions liées à l'usage qu'il fait du produit. Les rubriques incomplètes résultent du fait que les données ne sont pas connues ou qu'aucune expérience n'a été réalisée, ce qui n'implique pas l'absence d'un danger éventuel.

SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

Date de révision : 28/05/2003

Version : 1.03.00

SELON DIRECTIVE 91/155/CEE